

Troisième colloque sur la non-violence : Pourquoi obéir ? Quand désobéir ?

Jeudi 29 mars au site de La Plaine de l'IUT de St Denis

Le « vivre ensemble » d'une communauté humaine, quelle qu'elle soit, repose en premier lieu sur des règles et lois acceptées par tous ses membres ; l'attitude non-violente au sein de la communauté est de construire ensemble ces règles, de les améliorer, de les faire respecter et d'y obéir ; l'obéissance n'est pas la soumission ! Lorsque ces règles sont injustes et que leur légitimité n'est plus acceptée, alors, la non-violence invite à les contester, à s'y opposer dans un cadre légal, puis, en dernier recours, elle propose d'y désobéir pour montrer son désaccord et les changer : c'est la désobéissance civile.

Entrée libre, mais inscription obligatoire par email à : melanie.david@univ-paris13.fr

Programme détaillé :

- 13h00 : Accueil
- **13h30-13h45 : introduction par Jean-Pierre Astruc**, président de Paris XIII et **Samuel Mayol**, directeur de l'IUT de St Denis.
- **13h45-15h00 : Table ronde 1 : L'intérêt d'obéir, le devoir de désobéir.** (Animation par **Elisabeth Maheu du MAN**)
 - De la soumission à l'autonomie dans le domaine de l'éducation par **Annie Déan** (enseignante puis formatrice IFMAN).
 - Comprendre la désobéissance civile par **Christian Mellon** : pôle formation du CERAS. Jésuite, en communauté à Saint-Denis.
 - Jusqu'à quelle extrémité peut mener l'obéissance ? par **Françoise Sironi**, maître de conférences à l'université Paris-VIII et experte auprès des tribunaux pénaux internationaux.Sous réserve : une intervention de **Jean-Marie Muller**, écrivain et philosophe de la non-violence.
- **15h00-15h30 : Présentation des travaux des étudiants** qui seront commentés par Etienne Lécroart, auteur de bandes dessinées et illustrateur sur la non-violence.
- **15h30-16h45 : Table ronde 2 : Pourquoi obéir, quand désobéir ? Trois témoins parlent.** (Animation par **Samuel Mayol**, directeur de l'IUT)
 - Les règles de l'hospitalité vs le délit de solidarité ? par **Pierre-Alain Mannoni**, enseignant-chercheur du CNRS et jugé pour avoir aidé des Erythréennes venues d'Italie.
 - Et fonctionnaires, et résistants pédagogiques, dans l'Education nationale ? par **Hugues Leenhardt**, membre du « Réseau des enseignants du primaire en résistance » et président de « Coopération à la paix ».
 - Un élu peut-il désobéir à la loi ? par **Jacques Muller**, ancien sénateur et maire honoraire de Wattwiller.
- **16h45-17h00 : Conclusions** par Jean-François Bernardini (AFC-UMANI) et François Marchand (MAN & IRNC).
- **17h00-18h00 : cocktail** offert par l'IUT à tous les participants.